



WILLKOMMEN DANS

Le couple franco-allemand n'existe plus. Notre voisin d'outre-Rhin prend de plus en plus le dessus sur le plan industriel et budgétaire, mais aussi politique et même diplomatique. Aux propositions d'Emmanuel Macron, Angela Merkel continue de répondre par un "nein" ! **PAR CORALIE DELAUME**

La belle photo ! 22 janvier 2019 : cinquante-six ans jour pour jour après le traité de l'Elysée, la chancelière Merkel et le président Macron paraphent un nouvel accord bilatéral, le traité d'Aix-la-Chapelle. Le lieu est symbolique : ici-même se firent couronner les empereurs du Saint Empire romain germanique pendant des siècles. Pas besoin d'en rajouter... D'ailleurs, le contenu du traité donne un sentiment d'iniquité. « *Les Allemands ont à l'évidence tenu la plume* », explique Jean-Pierre Brard, ancien vice-président du groupe d'amitié France-Allemagne à l'Assemblée nationale. Et d'ajouter, sans ambages : « *Les intérêts français ne sont présents nulle part.* »

Pas de budget commun

Il est clair que chaque pays n'apporte pas une dot de même poids dans la corbeille des mariés. Dans les domaines de la diplomatie et de la défense, il est prévu que les signataires approfondissent leur coopération industrielle en matière d'armement, qu'ils se prêtent assistance mutuelle en cas d'agression, qu'ils coordonnent étroitement leur travail au sein des Nations unies et même qu'ils œuvrent à l'entrée de l'Allemagne dans le club fermé des membres permanents du Conseil

de sécurité (CSNU). Or la France est leader en ces domaines : elle dispose d'un réseau diplomatique étoffé, d'un statut de membre permanent du CSNU et est une puissance nucléaire. Dans le domaine économique, en revanche, aucune avancée. Leader incontestable sur ces questions, la riche Allemagne n'envisage pas de mutualiser ses excédents gigantesques. Pas « d'eurobonds » en vue, ni d'assouplissement de la rigueur budgétaire. Pas de budget de la zone euro non plus, alors que c'était l'un des projets phares d'Emmanuel Macron. Le président français a bien tenté d'arracher la création de ce budget fédéral sans lequel l'euro, monnaie elle-même fédérale, est probablement condamné. Il s'est fait éconduire, poliment mais fermement.

Le traité d'Aix-la-Chapelle est emblématique de ce que sont devenus l'Union européenne et, en son sein, le couple franco-allemand. « *Les Français tiennent absolument à épouser l'Allemagne* », écrivait Pierre Manent dans *le Figaro* en octobre 2017. A l'épouser, mais aussi à la singer. Que ne nous a-t-on dit de la supériorité d'un « modèle allemand » qu'il conviendrait d'imiter pour être « modernes » ! Que de réformes ne nous a-t-on vendues comme indispensables pour « regagner la confiance de l'Allemagne » ! Dernière réforme « de structure » en date : la modification du code du travail, opérée via les ordonnances Pénicaud (2017). En les imposant, le gouvernement français visait un double objectif. Donner un gage de son sérieux à la chancelière Merkel, dont il espérait obtenir en retour la mise sur pied d'une véritable « union de transferts », ces milliards

envoyés par les pays bien portants aux zones en difficulté pour les faire converger. Dès l'origine, l'insuccès était probable. Désormais, la perspective est hors d'atteinte. Comme l'explique Edouard Husson, spécialiste de l'Allemagne, « *les politiciens allemands ont perdu toute confiance en Macron depuis qu'il a débloqué 10 milliards à la hâte pour apaiser les "gilets jaunes". Ils ne croient plus en sa capacité à tenir ses objectifs.* »



L'EUROPE ALLEMANDE

LES POSTES CLÉS POUR L'UE DE DEMAIN

Qui va s'emparer des deux postes les plus puissants de l'UE, la direction de la Commission et celle de la Banque centrale (BCE) ? Il y a un an, Angela Merkel était prête à lâcher la direction de la politique monétaire au candidat français François Villeroy de Galhau, l'actuel gouverneur de la Banque de France.

Son prix ? L'installation du Bavarois Manfred Weber, tête de liste des conservateurs allemands, en lieu et place de Jean-Claude Juncker, le président de la Commission. Mais depuis, la France a précisé ses ambitions et pense sérieusement à occuper la présidence de la Commission avec Michel Barnier

ou Christine Lagarde, deux poids lourds conservateurs plus populaires que Weber. Les dirigeants allemands pourraient alors se « contenter » de la direction de la BCE avec la nomination de l'actuel président de la Bundesbank, le très orthodoxe Jens Weidmann. Mais, si cette nomination est facile à vendre à l'épargnant

allemand, les critiques répétées de Weidmann contre la politique de l'argent pas cher de Mario Draghi ne font pas l'unanimité parmi les pays de l'Union. Celui-là devra donc donner de sérieuses garanties s'il ne veut pas être remplacé par un candidat de compromis, tels les Finlandais Olli Rehn ou Erkki Liikanen. ■ THOMAS SCHNEE

UNE RELATION DÉSÉQUILBRÉE
Angela Merkel et Emmanuel Macron lors de la signature du traité d'Aix-la-Chapelle le 22 janvier 2019.



Avec les ordonnances Pénicaud, l'exécutif copiait aussi les lois Hartz de dérégulation du marché de l'emploi engagées par l'ancien chancelier Gerhard Schröder. Des lois qui ont contribué à créer un salariat à deux vitesses et à multiplier les travailleurs pauvres. Ces lois sont aussi réputées avoir permis la prospérité germanique. Mais c'est omettre ce que le « miracle économique allemand » doit à la conformation même de l'UE aux structures du Marché unique et à l'existence de l'euro.

La grande gagnante

En fait, la réussite économique de l'Allemagne tient bien moins aux politiques de compression des salaires pratiquées outre-Rhin qu'à la manière dont a été construite l'Europe. Le choix de la forme supranationale de l'UE, en lieu et place de l'option intergouvernementale que les gaullistes appelaient de leurs vœux dans les années 60, correspond assez bien à la tradition politique allemande héritée du Saint Empire romain germanique, fluide et multiethnique, où se superposaient plusieurs niveaux de souveraineté (royaumes, principautés, villes libres...). Loin de la France, unitaire et jacobine. De là, sans doute, la capacité allemande à investir avec tant de naturel les

institutions communautaires. Les secrétaires généraux du Parlement de Strasbourg et de la Commission de Bruxelles sont allemands. Comme les présidents de la Banque européenne d'investissement ou du Mécanisme européen de stabilité.

L'avènement du Marché unique en 1986, en remplacement du Marché commun, a servi les intérêts de l'industrie allemande dans des proportions considérables. « Avec la libre circulation des facteurs mobiles de production, capitaux et travailleurs, et non plus des seules marchandises, a débuté un phénomène de polarisation économique qui a beaucoup enrichi le cœur du Marché unique, notamment l'Allemagne, et appauvri les périphéries, notamment les pays d'Europe méditerranéenne », explique l'économiste David Cayla, membre du collectif des Economistes atterrés.

De même, la création de l'euro, projet échafaudé par Mitterrand afin d'encadrer la réunification et de priver la future « grande Allemagne » de son Deutsche Mark, a valu aux pays l'ayant adopté de longues années de politique monétaire ultra-orthodoxe, qui convenait surtout à la République fédérale. C'était la condition pour que Berlin accepte de tenter l'aventure de la monnaie unique. La politique monétaire est différente aujourd'hui. ➤



► La menace de l'explosion de l'eurozone durant la grande crise de 2008-2012 a conduit la Banque centrale européenne à la réorienter et à assouplir ses pratiques. Reste que l'euro permet aujourd'hui à notre voisine de disposer d'une monnaie sous-évaluée de près de 20 % par rapport à la structure de son économie, ce qui dope sa compétitivité.

Enfin, l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale (Peco) au Marché unique sitôt le rideau de fer disparu a permis à l'Allemagne réunifiée de conquérir une vaste base arrière pour son industrie. Elle pratique massivement la délocalisation de proximité dans les Peco, pour le plus grand bénéfice de sa compétitivité.

Mises bout à bout, ces options ont donné naissance à un « *hegemon réticent* » comme disent les Anglo-

Saxons. Une domination presque fortuite et mal assumée, assise sur les structures européennes elles-mêmes. Edouard Husson explique : « *L'Allemagne a réussi à imposer ses règles, mais n'arrive pas à transformer sa domination économique en domination politique.* »

Pour l'heure, la patrie de Goethe semble plutôt un « *hegemon inquiet* ». Son économie marque le pas et elle a frôlé la récession fin 2018. Le ralentissement de la Chine, son principal client, pénalise un pays qui mise tout sur les exportations. La relation germano-américaine, structurante pour Berlin, s'est dégradée depuis l'arrivée de Donald Trump et le compromis social propre au « *capitalisme rhénan* » s'érode peu à peu sous l'effet de salaires bridés et d'inégalités intenable. Les effets d'une

démographie en berne commencent à se faire sentir. Enfin, comme le dit Jean-Pierre Brard, « *il ne faut pas minorer le sentiment anti-allemand qui est apparu dans toute l'Europe. C'est vrai en Europe centrale, c'est aussi très vrai en Grèce.* »

Les conditions semblent réunies pour que la France reprenne la main et engage un rapport de force avec son partenaire. L'Allemagne se cherche et, pour elle, l'UE forme un cocon protecteur dans un monde moins sûr. Le moment est donc idéal pour imposer une modification radicale des règles européennes : relance de la demande intérieure, abandon du dogme de l'équilibre budgétaire, modification du mandat de la BCE... Il s'agit au fond de transformer une Europe de la compétition en une Union d'égal à égal. A la France de jouer. ■ C.D.

Prépondérance évidente de l'Allemagne



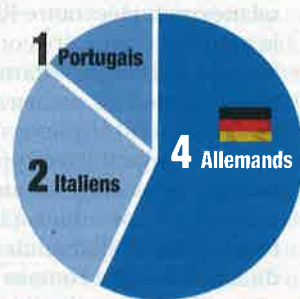
AU PARLEMENT EUROPÉEN

Nationalité des présidents de commission (sur un total de 20)



5 Allemands, 3 Polonais, 3 Français, 2 Italiens

Nationalité des directeurs généraux des politiques internes de l'UE



CARTE DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

1. STRASBOURG
Parlement européen
2. BRUXELLES
Conseil européen + Commission européenne + Parlement européen
3. FRANCFORT
Banque centrale européenne (BCE)
4. LUXEMBOURG
Cour des comptes européenne + Cour de justice de l'Union européenne + Mécanisme européen de stabilité



8 PRÉSIDIENCES CLÉS

- MARTIN SELMAYR
secrétaire général de la Commission européenne
- KLAUS WELLE
secrétaire général du Parlement européen
- MARKUS WINKLER
directeur général de la présidence du Parlement européen
- WERNER HOYER
président de la Banque européenne d'investissement (BEI)
- KLAUS REGLING
directeur général du Mécanisme européen de stabilité (MES)
- KLAUS-HEINER LEHNE
président de la Cour des comptes européenne (CCE)
- HELGA SCHMID
secrétaire générale du Service européen de l'action extérieure
- ELKE KÖNIG
présidente du Conseil de résolution unique des crises bancaires

Au Parlement européen, Klaus Welle, ancien responsable de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), le parti d'Angela Merkel, officie au poste de secrétaire général, le plus haut placé de l'institution. Toujours au Parlement, la Direction générale des politiques internes de l'Union, « *le nerf de la guerre pour le travail législatif* », d'après les connaisseurs, est dirigée par une écrasante majorité d'Allemands (plus de la moitié des postes). Enfin, à la Commission, Martin Selmayr occupe le prestigieux poste de secrétaire général. Carton plein. ■ CHLOÉ HADIDA